



OXFAM
Solidariteit | Solidarité

Bruxelles, le 23 novembre 2023

Michel van den Hove
Directeur Programme et
Plaidoyer
Oxfam-Solidarité

Pieter Vermaerke
Directeur Général de la DGD
A l'attention de : Laura Cogels
D5, Direction Aide humanitaire
et Transition
Rue des Petits Carmes, 15
1000 Bruxelles

Monsieur,

Concerne: Lettre d'accord du programme "From community-based to community-led Protection programming: people at the centre of how harmful effects of protracted conflicts and climate change could be efficiently mitigated" - code projet : PG/2023/01
Votre référence: D5.1/CJ/HUM.04.03.01/2023.01/9584/1
Notre réf.: INTUA222

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 13 novembre 2023 qui notifie Oxfam de l'octroi d'un subside de **EUR 9.880.000** pour la mise en œuvre du programme "From community-based to community-led Protection programming: people at the centre of how harmful effects of protracted conflicts and climate change could be efficiently mitigated" dans les pays Burkina Faso, Mali, Niger, Yemen, RDC et OPT.

Nous sommes d'accord avec les « Termes et conditions » fixés par la convention et nous nous engageons à mettre en œuvre ce projet dans le respect de la loi relative à la Coopération belge au Développement du 19 mars 2013, modifiée par la loi du 09 janvier 2014 dans sa version en vigueur au 4 mai 2021 et de l'Arrêté Royal du 19 avril 2014 relatif à l'aide humanitaire, modifié par l'Arrêté Royal du 14 juin 2017 dans sa version en vigueur au 17 Juillet 2023.

Vous trouverez ci-joint une copie de la déclaration de créance que nous avons transmise à la Direction d'encadrement B&B.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Michel van den Hove

OXFAM-SOLIDARITEIT vzw | OXFAM-SOLIDARITÉ asbl

Vier-Windenstraat 60 BE 1080 Brussel | 60 rue des Quatre-Vents BE 1080 Bruxelles

+32 2 5016700 | fax +32 2 5118919

www.oxfamsol.be | oxfamsol@oxfamsol.be

BE 0408 643 875 | IBAN BE37 0000 0000 2828 | BIC BPOTBEB1